



## Séance du conseil d'administration du CGDIS du 21 mai 2025

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste et l'autorisation de procéder au recrutement d'un expert, 1 engagement, 27 mutations internes suite à une campagne de mobilité interne, 6 départs, 2 nominations définitives, 9 avancements et promotions, 1 changement de statut vers la carrière du pompier professionnel, 2 attributions de primes, 1 changement du taux d'occupation, 3 réductions de la période d'initiation, la nominations d'un délégué à l'égalité et de trois délégués suppléants, l'information sur 2 désistement.

Par la suite, le conseil d'administration a décidé de saisir le commissaire du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire quant à un dossier.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

Département	Fonction
Secours médicaux	Chef de département

Service	Fonction
d'aide médicale urgente	Chef de service

Ainsi que les nominations :

CIS	Fonction
Goesdorf	Chef CIS adjoint
Ermsdorf	Chef CIS
Medernach	Chef CIS

GIS	Fonction
Centre de soutien logistique	Chef GIS adjoint

Département	Fonction
Secours médicaux	Chef de département

Service	Fonction
formation du public	Chef de service

Le conseil d'administration a approuvé les **comptes annuels**, clôturés au 31 décembre 2024, et a pris note du rapport du réviseur d'entreprises agréé.

Les **propositions budgétaires pour l'année 2026**, élaborées dans un contexte économique incertain, guidé par un plafonnier financier et influencé par des dépenses octroyées tels les accords salariaux, ont été approuvées.

Les étapes futures du projet de construction d'un nouveau **CIS Bettembourg/Dudelange** ont été expliquées.

Le conseil d'administration a décidé de signer un **contrat de prestation de service** avec un cardiologue, pour les besoins du service santé au travail du pompier, et avec deux médecins anesthésistes-réanimateurs, pour les besoins de la Base SAMU Luxembourg 2.

Dans un souci de garantir la continuité du fonctionnement des services de secours sur le territoire de la commune de la Vallée de l'Ernz, le conseil d'administration a avisé favorablement, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la fusion des CIS Ermsdorf et Medernach dans un nouveau **CIS Aerenzdall**.

Dans le cadre des relations internationales, dont notamment ceux de la Grande-Région et des groupes de travail y liés, le conseil d'administration s'est exprimé en faveur du projet « **GRescue-Web** », plateforme facilitant l'échange entre les participants.

Les changements apportés au **registre des signatures financières**, suite à des remaniements au cadre du personnel, sont approuvés.

Le conseil d'administration a été informé sur un projet portant sur l'analyse des **aptitudes des pompiers** et la possibilité de les rapprocher/relier aux exigences des fiches du Référentiel Emploi et Activités (REA).